L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 25 JUILLET 1876.

Même Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 25 JUILLET.

Candidatures démocratiques 1876

POUR PRÉSIDENT
DES ÉTATS-UNIS,

SAMUEL J. TILDEN,

DE NEW YORK.

POUR VICE-PRÉSIDENT,

THOS. A. HENDRICKS,

DE L'INDIANA.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Hotzan, Marks & Co. au No 52 de la rue des Magasins—Ameublements.

Par O. Vilaiete, sur la Levée, en face de la rue Javier—pommes de terre.

Faleme.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Murphy & Son.

Les fabricants d'outrages au Sud.

Il est une chose à remarquer, c'est que parmi les Etats où la fabrique "d'outrages," imaginée par l'ex-avocat-général Williams, fonctionnait le plus activement, ceux qui sont aujourd'hui débarrassés des gouvernements de carpet-baggers, comme le Texas, l'Arkansas, l'Alabama et la Georgie, en sont complètement exempts. La raison en est simple : c'est que le règne de la loi et de la justice a été rétabli dans ces Etats, et qu'il n'est plus permis à des meneurs radicaux sans scrupule de se livrer à des menées dangereuses, de nature à provoquer des conflits de races. Le jour où le régime des carpet-baggers aura entièrement disparu des Etats du Sud, la paix, l'ordre et l'harmonie y régneront, car l'intérêt du parti conservateur, non moins que l'esprit de justice qui l'anime, commandera cette politique d'apaisement; le gouvernement sera protégé tous les citoyens sans distinction de parti et la justice ne sera plus une misérable farce comme elle a été le cas depuis que les radicaux sont au pouvoir.

Les derniers "soi-disant outrages," qui ont occupé l'attention publique, sont ceux qui ont eu lieu sur la frontière de la Louisiane et du Mississippi et le conflit de Hamburg, dans la Caroline du Sud.

De la première affaire il n'est déjà plus question. Tout le tapage fait au Nord a cessé soudainement. Le hasard a voulu qu'un comité congressionnel vînt juste à temps en Louisiane pour joindre à ses investigations sur les méfaits des fonctionnaires radicaux, une enquête sur les événements de la paroisse Ouest-Féliciana. La lumière s'est faite si complète, et sur les événements et sur la situation à Comptia, que les membres républicains du comité ont été édifiés et ont compris que les conflits accidentels survenus en Louisiane étaient invariablement pour cause les machinations ténébreuses des politiciens radicaux et la crédulité de nègres ignorants, prêts à céder à une propagande insensée.

Le rapport du capitaine Bascom, de l'armée des Etats-Unis, sur l'incident de Hamburg, a donné le coup de grâce aux prétendus outrages en Louisiane.

Mais il reste une consolation aux organes radicaux du Nord, c'est le "massacre de Hamburg." Le plus tellement prin de colonnier les conservateurs du Sud, malgré les démentis les plus formels opposés à la première version radicale, les radicaux continuent à raisonner comme si cette version était vraie. Il est réellement à croire qu'ils ne se soit pas trouvé dans la Caroline du Sud un comité congressionnel qui ait pu ouvrir immédiatement une enquête officielle et impartiale sur les faits.

Le rapport du gouverneur Chamberlain, dont il a été reproduit dans tous les journaux du Nord, est un tissu de falsacités d'un bout à l'autre.

Le Chamberlain qui avait paru, l'année dernière, se rapprocher des conservateurs en est écarté de nouveau et il a résolu de faire "réussir en s'appuyant sur l'élément noir et comme un grand nombre de nègres de couleur, députés du régime passé, se montraient disposés à faire alliance avec les blancs, il a manœuvré de manière à ressusciter l'antagonisme de races. Les milices noires de Hamburg, qui étaient d'être chatiées dans le conflit, avaient été organisées par le juge de paix du Prince Rivers. Ces soi-disant milices étaient montées fort turbulentes et tous les voleurs de basses-cours du voisinage avaient trouvé dans leurs rangs refuge et protection. Il plut un jour au commandant de cette milice de former ses hommes à travers d'une route et d'interdire le passage de dix heures à deux heures. Deux jeunes gens arrivant en voiture avaient voulu passer quand même, furent maltraités et portèrent plainte devant le juge de paix Rivers.

Les chefs de cette milice cités à comparaître au lieu d'obéir, allèrent se barricader dans leur salle d'armes et annoncèrent ouvertement l'intention de résister à tous les officiers de la justice et prirent des dispositions et une attitude menaçantes pour la population blanche.

Telle est l'origine du conflit qui s'est terminé, comme toujours, par la déroute des nègres qui ont perdu plusieurs tués et noyés. Dans l'excitation du combat, les nègres se sont ils laissés aller à des représailles et y a-t-il eu des noirs tués après la cessation de la résistance? Cela est possible et si regrettable que cela soit, il faut pour apprécier sainement les choses savoir exactement les circonstances et tous leurs détails.

Mais ce qui est certain, c'est que la version radicale mise en circulation après le conflit, était bien pas seulement exagérée mais grossièrement mensongère.

Le *News and Courier*, organe du gouverneur Chamberlain, qui s'en était fait l'écho sur la foi duquel le *Richmond* et le *New York Herald* et Mr. Lamar, étaient sévèrement censurés la première heure, n'a pas osé maintenir ses assertions lorsque la preuve contraire a été faite et il n'a pas eu la franchise de le dire.

Le *Journal of Commerce*, dont le rédacteur-chef, le colonel R. B. Rhett est un homme d'honneur incapable de falsifier la vérité dans un intérêt de parti, s'exprime dans son numéro du 10 juillet, en ces termes aux commentaires du *Herald*.

"Il est avéré que ce qui a été publié comme étant le récit exposé de faits dans un moment d'ardente excitation, est FAUX; il y a eu aucun sentiment de sonnée par la terreur chez les nègres de Hamburg, mais au contraire des sentiments de bravade et de défi accompagnés de menaces à haute voix et insolentes de vengeance contre les blancs. Ils se réjouissent que ceux-ci leur avaient échappé. En outre, les déclarations de témoins dignes de foi établissent qu'il n'y a eu aucune mutilation de cadavres après le combat. Le *News and Courier*, qui s'était empressé de prendre ces tableaux de fantaisie pour texte de son désaccord avec les blancs enragés des comtés de Edgefield et de Aiken, a admis que ces nouvelles étaient fausses bien qu'il ait maintenu qu'il a la franchise de reconnaître une grave injustice qu'il avait commise."

Il a simplement détourné son attention de Hamburg pour s'occuper de la réélection du général de Chamberlain. Mais le tort qu'il a fait par les articles publiés dans le *News and Courier* à l'Etat et au parti démocrate reste entier et les fausses nouvelles continuent à faire le tour de la presse du parti et des journaux indifférents au Nord.

Le *Herald*, de New York, qui ne cherche qu'à tout que des sujets d'articles à sensation, a jeté feu et flammes contre les prétendus mutilateurs de cadavres. Il conseille aux Caroliniens de prendre la loi en main et de fusiller ceux qui ont commis ce prétendu outrage. Pourquoi prendre avis à partie les blancs lorsque ceux-ci agissent des noirs qui ce sont mis en révolte armés contre la loi?

Dans tous les "outrages" les plus célèbres, Colfax, Coushatta, etc., est-ce que ce sont les blancs qui ont les premiers pris les armes?

Nous conseillons toujours la plus entière modération et une grande prudence. Mais nous répéterons ce que les faits ont prouvé cent fois, que la responsabilité des conflits est due, non aux blancs qui n'ont rien à y gagner, mais aux meneurs radicaux qui en font un capital politique.

La Convention de Bâton-Rouge.

La Convention du parti démocrate-conservateur s'est assemblée hier à Bâton-Rouge, dans la salle Pika. Elle a été appelée à l'ordre par l'ex-shérif Easton, président du comité central d'Etat. M. P. J. Sullivan, d'Orléans remplissait les fonctions de secrétaire.

Le juge J. A. Snyder, de Bossier, a été appelé au fauteuil et a prononcé une allocution de circonstance.

Après l'appel du rôle, un comité pour la vérification des pouvoirs a été nommé et la Convention s'est ajournée à aujourd'hui.

Le nombre des délégations contestantes pour la Nouvelle-Orléans a créé sensation. Il est probable que chaque cas sera examiné avec soin et que la convention ne se bornera pas à partager les votes entre les délégations contestantes.

D'après les dépêches reçues en ville hier, il paraît que les chances de M. D. B. Penn avaient presqu'entièrement disparu.

On annonçait que le sénateur Goode s'était retiré en faveur du général Nichols, d'Assomption, et que ce dernier avait consenti à laisser porter son nom. Sa popularité parmi les délégués des paroisses rurales est très grande, et il est devenu subitement un concurrent redoutable pour MM. Wiltz et McEnery, les deux plus forts candidats de la liste.

Il paraît certain qu'aucun candidat n'aura la majorité au premier tour de scrutin. La nomination dépendra des combinaisons qui se feront ensuite.

Les délégués du ward, quand ils verront qu'ils ne peuvent faire passer un de leurs candidats se rallieront plutôt à Nicholls ou à un autre candidat du centre qu'à l'un des candidats de la ville.

Une dépêche parle d'une coalition possible entre les partisans de Wiltz et de McEnery; le premier scrutin indiquera si réunis ils constituent une majorité de la convention.

On sait que le nombre total des votes est de 372, dont 243 pour les paroisses rurales et 129 pour la ville de la Nouvelle-Orléans.

Il faut attendre le premier vote pour savoir à quoi s'en tenir sur les forces relatives des candidats.

(Communiqué.)

Au rédacteur de l'*Abeille*.

L'article qui a paru dans l'édition de samedi soir de l'*Abeille* sur "la récente élection de délégués" est d'une grande injustice, non seulement pour les citoyens honnêtes et patriotes des différents wards, mais aussi pour les délégations contestantes de ces wards à la Convention d'Etat à Baton Rouge.

Je parle particulièrement du cinquième ward, dont personnellement je connaît des faits et des mérites de l'affaire. La injustice veut qu'ils soient convenablement exposés au public. Les faits relatifs aux récentes élections primaires dans le ward, qui peuvent être prouvés à la satisfaction de tous les citoyens désintéressés, sont brièvement comme suit:

Les citoyens démocrates et conservateurs du ward, représentés par le premier club auxiliaire démocrate et les Gardes Hancock, en faveur d'une élection loyale et honnête, spécialement le fait que des centaines de noms avaient été frauduleusement enregistrés dans le dit ward;—voyant que, malgré toutes leurs tentatives, il était impossible d'obtenir que l'enregistrement fût honnêtement révisé—arrêtèrent à la confusion qu'il fallait avoir recours à l'un des trois expédients suivants: 1° à l'exclusion des officiers du Club central et des délégués au comité de paroisse, savoir:

1. Laisser aller l'élection par défaut, en s'abstenant entièrement de voter.

2. Se rendre au poll légal en nombres suffisants pour empêcher par la force les fraudes projetées.

3. Tenir l'élection à un poll séparé et protester devant le comité de paroisse contre les fraudes commises au poll légal.

Le premier expédient fut jugé impolitique; le second aurait causé l'effusion du sang; le troisième fut adopté comme le plus honorable et le plus conservateur.

Le résultat a été que plus de 500 votes bona fide (le vote le plus fort qui ait jamais été donné à une semblable élection pour une seule liste de candidats, tandis qu'il y en avait deux en lice) ont été donnés au dit poll séparé pour la liste opposée à la fraude.

Chacun de ces 500 votants a signé un mémoire approuvant la mesure prise par les deux clubs d'autorité un poll séparé et protestant contre l'enregistrement frauduleux, etc.

L'affaire a été soumise au comité de paroisse, et le résultat a été ce qu'on pouvait attendre d'un corps qui a permis aux personnes dont les titres étaient contestés dans le cinquième ward et dans d'autres wards placés dans une situation analogue, de voter dans leur propre cause.

Les soi-disant représentants du parti démocrate ayant ainsi manifesté une opposition persistante à une élection loyale dans cette circonstance, à un poll différent du prétendu poll légal du parti (décision que je dénonce comme arbitraire et comme pouvant être, dans l'avenir, d'un grand danger pour le parti) le premier club auxiliaire démocrate et les Gardes Hancock, représentant l'élément conservateur du ward en faveur d'une élection honnête et loyale, décidèrent de voter pour les délégués à la Convention d'Etat au poll légal; des clubs ont aussi jugé inopportun d'essayer de s'opposer aux fraudes qu'ils savaient devoir être pratiquées sur une grande échelle, surtout alors que le soi-disant président du club central ne leur avait pas dénié une représentation équitable dans le bureau des commissaires du poll.

Le résultat a été naturellement celui qui était prévu; une fraude décidée a emporté la journée; elle a été portée si loin que le même soi-disant président du club central représentant des hommes qui avaient commis les fraudes, n'a pu désavouer son désaveu et déclaré publiquement que l'élection était "une farce."

En conséquence de ce qui précède, deux délégations du cinquième ward sont allées à Baton-Rouge.

N'est-ce pas le devoir de la convention d'examiner très attentivement les mérites respectifs de chacune des deux de la détermination de condamner la fraude partout où elle est prouvée, sans égard aux certificats du comité de paroisse.

C'est un sujet très grave, et le compte que dans ce cas les *pulisses* de la convention seront assez indépendants pour ne pas tenir compte du corps prétendant être le comité de paroisse, et pour regarder ce qu'il y a derrière les certificats fournis par ce comité.

L'unité et la prospérité du parti démocrate-conservateur est en jeu, car si les votants honnêtes ne peuvent obtenir aucun remède contre la fraude en dedans du parti, quelqu'autre organisation surgira sans aucun doute, résultat que je déplorerai autant que tout autre conservateur.

ORLÉANS.

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—La librairie Hébert & Cie, coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros du 8 juillet de l'*Illustration* et du *Monde Illustré*.

MAGASINS.—Nous avons reçu du grand magasin de livres et journaux, tenu par A. P. Harrington dans la salle Crescent rue du Canal, le numéro d'août du magasin de Scribner pour la jeunesse et du Scribner's Monthly, numéro spécial pour les vacances d'été.

Un lot de $100,000,
3,500 autres lots.
Le tout en or.
Cherchez et trouvez
Pas de pique, Pas de mine d'or,
Pas de pique, Pas de mine d'or,
Courez sur la fortune
Tirage d'or,
Samedi, 29 juillet,
Un demi-million en or.

—La quantité de monnaie d'argent émise depuis le mois d'avril par le Trésor s'élève à $11,746,081. Le Trésor dispose encore de $6,056,180 en argent monnayé, et le frappe continûment dans toutes les monnaies.

Il reste encore à compléter 34 millions de billets d'Hamilton.

—On annonce la vente de *Paris Journal* avec le *Pays*. D'un autre côté, M. Dupuy, rédacteur d'ancienne du propriétaire de l'*Intérêt* et l'a vendu à son journal le *Bien-Etre* qui paraîtra désormais sous le nom de l'*Intérêt*.

LE VOTE DU SÉNAT.—Une dépêche de Paris du 11 juillet rapporte le bruit de la démission de Mr. Waddington, ministre de l'instruction publique, à la suite du rejet par le Sénat du projet de loi sur l'Université.

INCENDIE DU BOURG DE GOURAY EN FRANCE.—Ce n'est pas Garray, mais Gouray, bourg situé près de Cherbourg, qui a été presque détruit par un incendie. Il y a en 100 maisons de brûlées et 400 familles sont sans abri.

Essayez votre chance
Essayez votre chance
Essayez votre chance
Tirage d'or
Tirage d'or
Tirage d'or
Tirage d'or
Opéra, 29
Opéra, 29
Opéra, 29.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Les régattes.

Le temps était plus favorable dimanche après-midi et la régatte, pour emprunter une expression favorite de nos confrères d'outre-Canal, "a été un grand succès." Les convois sont arrivés à Milneburg chargés de passagers, jusqu'au moment où le canon a donné le signal du départ des bateaux, et une foule immense en prenait eux le quai, dans toute son étendue. On peut affirmer sans crainte que le nombre des spectateurs était encore plus considérable qu'à la première régatte.

L'espace ne nous permet de donner ni les péripéties ni les détails des deux courses; en voici le résultat:

COURSE DE GIGS A QUATRE RAMES.

Le Hope Club, présentait le bateau "Fétiche Morton"—C. Wilson, Bow; J. Young, No 2; M. Lightley, No 3; M. Powers, stroke; Louis Palmer, Coxswain.....1

Le Southern Club présentait le bateau "C. H. Allen"—M. Dallas, Bow; James Beaudreau, No 3; John Hostic, No 3; F. Steenger, Stroke; Brad Reader, Coxswain.....2

Le Perseverance Club présentait le bateau "Kate P"—F. Redhers, Bow; E. Ravenbach, No 2; H. M. Moseley, No 3; Wm Graham, Stroke; George Kean, Coxswain.....3

Le Riverside Club présentait le bateau "Ida Edith"—E. Rosolda, Bow; J. O'Brien, No 2; P. Gleason No 3; H. Murphy, Stroke; C. Cline, Coxswain.....4

Le St John Club présentait le bateau "Taylor Desobry"—E. H. Farrar, Bow; F. Claiborne, No 2; Geo. Benègre, No 3; C. T. Soulat, Stroke; Ben Bridges, Coxswain.....5

Le Howard Club présentait le bateau "C. T. Howard"—J. Mahony, Bow; James Clark, No 2; J. W. Donnelan, No 3; Wm Barrett, Stroke; Willis, Coxswain.....6

Temps, 13:07 1/2.

COURSE DE SHELLS A QUATRE RAMES.

Le Hope Club présentait le bateau "Col. J. C. Dennis"—W. Tonsley, Bow; J. Lusk, No 2; John McNally, No 2; M. Carey, Stroke; Louis Palmer, Coxswain.....1

Le Riverside Club présentait le bateau "Jas. H. Groves"—P. Gallagher, Bow; M. Rides, No 2; T. O'Hara, No 3; E. E. Diamond, Stroke; E. Cline, Coxswain.....2

Le Southern Club présentait le bateau "Jos. A. Walker"—M. Abbott, Bow; T. Franchina, No 3; T. H. Churchill, No 3; A. H. Dockbor, Stroke; Will Rader, C. Coxswain.....3

L'Orleans Club présentait le bateau "Empire Wood"—P. J. Gillan, Bow; J. P. Corry, No 2; B. C. Shields, No 3; C. W. Bendow, Stroke; Frank Farrell, Coxswain.....4

Le St-John Club présentait le bateau "Alice"—J. R. De Pontes, Bow; John Connelly, No 2; John Glynn, Jr., No 2; C. L. De Pontes, Stroke; Ben. Bridges, Coxswain.....5

Temps 13:07.

Le vent a soufflé avec violence à la fin de la seconde course et on alarmait un instant pour les bateaux qui se trouvaient dans les embarcations et les équipages; nous n'avons, Dieu merci, aucun accident à annoncer, et la fête n'a fait que des heureux.

Le Hope Club, ainsi que nous l'indiquons plus haut, est sorti vainqueur des deux courses; il a reçu, après une magnifique sérénade, les félicitations des membres de tous les autres clubs. Il les méritait bien certainement. Le comité lui a remis hier soir, les insignes et la bannière à laquelle son triomphe lui donne droit.

Nous ne terminerons par ces quelques lignes sans constater le succès le plus remarquable des régattes organisées par le Southern Club et son directeur, les amateurs qui le composent ont plaisir qu'ils procurent à la population, de leurs égards pour les représentants de la Presse.

Les médailles.

Nous parlions, dans le compte-rendu des régattes, des clubs qui ont été proclamés vainqueurs, et de la distribution des médailles. Nous ajouterons un paragraphe qui a trait à la course des gigs et des canots à quatre rames, un détail qui ne manquera pas d'intéresser nos excellents canotiers; c'est celui ci:

Le club St John a remporté 3 médailles.
Le club d'Orléans " 1 "
Le club Hope 15 " et la bannière du "champion."

Les marchés particuliers.

Dans l'affaire B. Bernichon et autres contre B. M. Turnbull, administrateur du commerce, et A. S. Badger, chef de police, le juge Lynch a rendu, hier, le décret suivant:

"La loi de 1874 défend clairement de vendre de la viande fraîche, des poissons frais, des volailles, etc., à une distance de douze lieues d'un marché public quelconque situé dans les limites de la Nlle-Orléans. La cour ne peut, dans l'affaire présente, la ville contre John Stafford, a décidé que cette loi n'est pas contraire à la constitution; les citoyens sont donc tenus de l'observer.

"Il est admis que les demandeurs vendant de la viande, etc., à douze lieues appartiennent à la Nlle-Orléans; ils font donc un commerce que la loi prohibe et déclare illicite; ils ne sauraient prétendre à une injonction qui leur permettrait de violer la loi, d'empêcher les autorités constituées de l'exécuter.

Le tribunal a également refusé d'accorder aux demandeurs la somme de cent piastres pour honoraires d'avocat.

La ferme des quais.

Le juge Lynch a décidé, hier, que M. Henry Ellerman ne s'étant pas conformé aux conditions du bail et les intérêts de la Nlle-Orléans ainsi que ceux de M. Corvin, qui avait été lésés, le marché doit être déclaré annulé; que M. Ellerman et ses cautions doivent être tenus responsables de tous les dommages.

Le mandamus est péremptoire.

Bureau de Santé.

Nlle-Orléans, 24 juillet 1876.

Rapport des décès dans la ville de la Nlle-Orléans, dans les sept jours, de 16 au 22 juillet inclusivement—de 6 heures du matin à 6 heures de l'après-midi:

Albuminurie 1, Angine de Poitrine 1, Anémie 2, Apoplexie 1, Cancer de la Bouche 1, Cancer de l'Utérus 1, Choléra Infantum 2, Congestion Cérébrale 3, Congestion Pulmonaire 1; Consomption (maladie de poitrine) 13, Convulsions Infantines 8, Débilité Adulte 3, Diarrhée 4, Diarrhée Aiguë 1, Diarrhée Chronique 3, Dipthérie 1, Hydropisie 1, Hydropisie du Cœur 1, Dysenterie 2, Dysenterie Chronique 2, Entéro-Colite 3, Epilepsie 1, Rougeole 1.

Fièvres—Congestive 2, Intermittente 1, Paludéenne 4, Typhoïde 1, Gangrène des Poumons 1, Gastro-Entérite 4, Gastrite 1, Maladie du Cœur 1, Congestion 1, Inflammation Intestinale 1, Accidents 1, Blessures par armes à feu 2, Invagination Intestinale 1, Tétanos 4, Noyé 1, Hépatite 1, Mâchoire Infantil 2, Méningite 2, Myélite 1, Rougeole 3, Pleuro-Pneumonie 1, Pelvis 1, Septicémie 1, Scrofule 1, Picote 4, Coup de Soleil (brûlure des cette année) 1, Syphilis 1, Hématémèse 1, Phthisie 2, Mal Mortelle 3, Vieillesse 1, Inconnues 3.—Total 125.

Age—Au-dessous d'un an 38, de 1 à 5 ans 10, de 5 à 10 ans 3, de 10 à 20 ans 5, de 20 à 30 ans 14, de 30 à 40 ans 14, de 40 à 50 ans 11, de 50 à 60 ans 11, de 60 à 70 ans 10, de 70 à 80 ans 10, de 80 à 90 ans 1, inconnus 8.—Total 125.—De plus 9 Nouvelles-nés.

Résidence—Nlle-Orléans 9, France 7, Irlande 9, Louisiane 84, Italie 1, Etats-Unis 15, Inconnus 10.—Total 125.

Sexe—Hommes 47, Femmes 68, Inconnus 10.—Total 125.

Couleur—Blancs 60, Mulâtres 12, Nègres 53, Inconnu 1.—Total 125.

Certificats—d'Institutions Publics 30, Coroner 7, Sans Médecin 2, Sages 1.

G. L. DUMARTIN,
Secrétaire du Bureau de Santé.

Collège de Pharmacie (Université).

Les examens de la Faculté de ce collège ayant lieu à l'Amphi du Jardin Botanique et ayant été ajournés à cause de la fièvre, Pavé Jérôme, Pharmacien, Rue Dauphine, No 1, Rue Dumaine, Rue Hôpital, Rue Chartres, Rue Bienville, Rue Conti, Rue Royale, Rue Bourbon, Rue Dauphine